

**Éric Marty, *Pourquoi le XXe siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?*, Paris, Seuil, 2011, 439 p.**

Julie Paquette

Volume 30, numéro 3, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1009190ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1009190ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paquette, J. (2011). Compte rendu de [Éric Marty, *Pourquoi le XXe siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?*, Paris, Seuil, 2011, 439 p.] *Politique et Sociétés*, 30(3), 157–159. <https://doi.org/10.7202/1009190ar>

livre traitent de trois grands thèmes. Il y a tout d'abord une description de la diffusion spatiale du fédéralisme dans le monde et de son parcours historique (chapitres 1 et 2). Anderson se livre ensuite, dans les chapitres 3 à 8, à une présentation des éléments constitutifs du fédéralisme, notamment les entités fédérées, le partage des compétences dont les compétences fiscales, les institutions centrales ainsi que l'arbitrage des relations entre l'État fédéral et les entités fédérées. Enfin, le livre se clôt sur une discussion de la dualité entre unité et diversité qui caractérise le fédéralisme ainsi que sur les leçons à tirer de la comparaison des systèmes fédéraux (chapitres 9 et 10).

Fondamentalement ce livre offre une description à la fois succincte et profonde, car exhaustive, des caractéristiques fondamentales des États fédérés. Il est intéressant à cet égard qu'Anderson énonce dès le départ très clairement ce que sont pour lui les traits essentiels du fédéralisme : l'existence de deux ordres de gouvernements constitutionnellement établis, d'une constitution écrite, d'une certaine autonomie des ordres de gouvernements ainsi que la présence d'un arbitre ou d'une procédure permettant de régler les différends entre les ordres de gouvernement (p. 3-5). Autrement dit, les pays fédéraux partagent tous ce dénominateur commun. Cela étant établi, l'auteur souligne que dans leur fonctionnement quotidien les systèmes fédéraux dans le monde sont très divers. Par conséquent, si un système fédéral permet à un pays de garantir l'unité tout en accommodant la diversité, on retiendra de la dimension comparative présente à chaque page du livre d'Anderson que la dualité unité-diversité s'applique également à l'étude du phénomène fédéral lui-même. Ainsi, les pays disposant d'un système fédéral partagent des caractéristiques communes mais varient considérablement sur de nombreux autres facteurs. Tout au long de ce court ouvrage, George Anderson précise pour chacun des points abordés s'il s'agit d'un aspect généralement observé dans tous les États fédéraux, par exemple le fait que, « dans toutes les fédérations, le gouvernement central génère davantage de recettes

qu'il n'engage de dépenses pour répondre à ses propres besoins » (p. 40) ou, au contraire, d'un point faisant l'objet d'une grande variation d'une fédération à l'autre, telle la répartition des compétences entre les ordres de gouvernement (p. 26-30). Le fait de recourir systématiquement à la comparaison et à l'établissement de points communs et de différences donne une valeur indéniable à cette contribution à l'étude du fédéralisme.

Le seul reproche que l'on puisse faire à ce petit livre est finalement le format retenu qui vise la concision. En toute rigueur, une personne intéressée par l'étude du fédéralisme ne pourrait se limiter à cette courte introduction. Mais, là encore, l'auteur se fait prévoyant et propose une liste de références complémentaires. Il renvoie notamment à la version française du livre de Ronald Watts, *Comparaison des régimes fédéraux* (Montréal, Presses universitaires McGill-Queen's, 2002 [2<sup>e</sup> éd.], p. 96). Par conséquent, les connaisseurs du fédéralisme trouveront dans ce livre une mise à jour récente de l'état du phénomène à l'échelle mondiale, alors que les novices en études fédérales y découvriront une introduction leur donnant sans doute l'envie d'en savoir plus.

Ronan Teyssier

Simon Fraser University  
ronanteyssier@gmail.com

---

Éric Marty, *Pourquoi le XX<sup>e</sup> siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?*, Paris, Seuil, 2011, 439 p.

Cet ouvrage magistral du professeur Éric Marty – éditeur des œuvres de Roland Barthes – présente de manière succincte, voire didactique, les différents visages que prend le marquis de Sade au vingtième siècle. Notons cependant que le siècle ici est presque strictement français et commence en 1947 pour se clore une trentaine d'années plus tard avec Pier Paolo Pasolini, en 1975. Dans cet ouvrage, Marty s'attache aux lectures de Sade qu'il juge les plus importantes, suggérant le plus souvent un Sade résolument aristocrate et monarchiste. Pour ce faire, il propose un parcours de

l'histoire littéraire au cours duquel défilent les Klossowski, Bataille, Blanchot, Adorno et Horkheimer, Foucault, Deleuze, Lacan, Barthes, Sollers et finalement Pasolini. Toute la virtuosité de cet ouvrage tient à son approche synoptique qui nous permet d'apercevoir les variations autour de la figure de Sade. Variations qui participent de ce que Marty nomme la « mythologie sadienne » (p. 13) et qui s'érigent, faut-il le préciser, parallèlement aux différents événements qui marquèrent le vingtième siècle.

Ce véritable panorama s'ouvre en 1947, année où paraît le célèbre *Sade mon prochain* de Pierre Klossowski, mais aussi *La littérature et le mal*, où Georges Bataille consacre un chapitre entier au marquis, « La raison de Sade » de Maurice Blanchot, ainsi que le texte de Theodor Adorno et Max Horkheimer, « Juliette ou la raison morale », qui prend place dans *La dialectique de la raison*. Nous sommes alors aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale et Sade est « pris au sérieux » puisque, comme le dit Bataille, « il n'est plus possible de plaisanter après les camps » (p. 10). Ces lectures s'inscriront en faux contre celles qu'avaient déjà proposées les surréalistes, André Breton en tête (p. 16), qui voyaient en Sade l'apologiste de la libération sexuelle. Sade sera donc peint sous les traits d'un homme intégral à visages multiples : d'abord comme celui pouvant purger le mal sociétal originel (Klossowski), puis s'édifiant contre l'homme normal dans une société où règne l'anarchie du pouvoir (Bataille), ensuite comme cette figure intégrale niant toute médiation, dans le silence des lois et l'absence de l'autre (Blanchot), pour finalement devenir cet homme intégral préfigurant le fascisme (Adorno et Horkheimer).

En 1961, l'œuvre de Sade est reléguée à l'arrière-plan. On l'aborde désormais par mythologies interposées. Cette année-là paraît *Présentation de Sacher-Masoch* de Gilles Deleuze et Jacques Lacan donne son grand séminaire, *L'Éthique de la psychanalyse* (1959-1960), où « surgit la figure de Sade » (p. 24) qui occupera une partie importante des réflexions du penseur qui mèneront à la publication, en 1963, du célè-

bre « Kant avec Sade ». Deleuze propose de prendre une certaine distance avec l'ironie sadienne en se tournant vers l'humour de Leopold von Sacher-Masoch, tandis que Lacan interroge le rapport fantasmatique envers la plastique commune à Justine et à Antigone (p. 235). Cette même année paraît aussi *Histoire de la folie* de Michel Foucault, qui voit en Sade une « contestation fondamentale qui hante le langage en le brûlant » (p. 133), jouant le « jeu limite de la transgression » (p. 25). Ce que l'on questionne au fond pendant cette période, c'est le rapport de Sade à la loi et à l'excès : transgression de la loi pour Foucault, loi cruelle et vide pour Deleuze, impératif catégorique de jouissance chez Lacan.

L'année qui précède 1968 marque un troisième tournant. Sade devient sujet, « partenaire de jeu », voire complice. Cette année-là paraît le célèbre numéro de la revue *Tel quel* consacré à Sade, où l'on note la participation de Roland Barthes, Philippe Sollers et Klossowski (un Klossowski qui rompt avec ce qu'il évoquait en 1947 et qui vient, avec « Le philosophe scélérat », inscrire Sade au cœur d'un athéisme intégral). Nous sommes aux abords de 1968 et Sade est alors lu comme le porte-parole de la subversion qui permet de mettre au jour la morale bourgeoise.

L'année 1975 sonne le glas de la « fête sadienne » (p. 26) ; non seulement Foucault revient-il sur sa première lecture de Sade et le présente-t-il désormais comme le « Sergent du sexe » par excellence qui déploierait toute la violence que l'on sait contenue dans la société disciplinaire (p. 163), mais, au même moment, Pasolini avec son film *Salò* – où sont superposés le roman de Sade *Les cent vingt journées de Sodome* et la république fasciste de Mussolini – crée l'embarras chez toute une génération de lecteurs complices des romans de Sade. Pour Marty, Pasolini ferait ressortir chez Sade cette figure de l'anarchiste au pouvoir rappelant *Héliogabale, l'anarchiste couronné* d'Antonin Artaud (p. 37).

La lecture de Marty s'arrête là, sur la figure d'un Sade comme l'incarnation de l'idée du crime souverain (p. 111), 1975 son-

nant l'interruption, voire l'impossibilité, de penser Sade après son « travestissement » en une figure fasciste. Cependant, par un tel arrêt sur image, Marty nous semble céder à la facilité qui consiste ordinairement à associer hâtivement Sade à certains de ses personnages<sup>1</sup>. Marty se concentre sur une histoire littéraire qui se borne aux romans clandestins de Sade et, agissant ainsi, il laisse hors champ le travail des exégètes qui, selon nous, permettent de trouver un sens énigmatique et polyphonique dans l'œuvre de Sade avec et après Pasolini. Marty passe donc sous silence toute l'ironie revendiquée *par Sade contre ses personnages* (ce qui paraîtra au lecteur averti comme une ennuyeuse tache aveugle). Sade ne se revendiquait-il pas lui-même peintre de caractères (souvent libertins criminels) (Sade 1977a : 507-515 ; Sade, 1977c : 461-468) ? On reste aussi perplexe devant l'absence absolue de toute référence aux plus grands biographes et spécialistes de Sade qui ont su ou bien entendre autrement le récit de sa vie (Lever, 1991) (Lever, 1991) ou bien déceler une certaine idée de l'a-topie chez le marquis<sup>2</sup>. On regrette donc que Marty taise ces lectures qui trouvent chez Sade à la fois une critique de son temps, mais aussi et surtout une ressource pour notre temps.

Ce qui reste, au terme de cette lecture, n'est-ce pas le regard qu'aurait pu avoir Emmanuel Levinas sur Sade (p. 427) ? Peut-

être, au fond, le Sade de Marty, comme un portrait qui apparaîtrait au-delà de l'histoire littéraire qu'il a voulu ici nous raconter...

### Bibliographie

- Lever, Maurice, 1991, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, Paris, Fayard.  
 Sade, 1977a, « L'auteur des *Crimes de l'amour* à Villeterque », *Œuvres complètes du marquis de Sade*, tome 10, Paris, Cercle du livre précieux.  
 Sade, 1977b, *Œuvres complètes du Marquis de Sade*, tome 11, Paris, Cercle du livre précieux.  
 Sade, 1977c, « Préface du *Capricieux* » (1781), *Œuvres complètes du marquis de Sade*, tome 16, Paris, Cercle du livre précieux.

Julie Paquette

Université d'Ottawa  
 paquette.julie1@gmail.com

---

SHERENE H. RAZACK, *La chasse aux musulmans. Évincer les musulmans de l'espace politique*, Québec, Lux, coll. « Futur proche », 2011, 344 p. (Titre original anglais : *Casting Out. The Eviction of Muslims from Western Law and Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.)

Désormais disponible en version française chez Lux, le livre de Sherene H. Razack entend faire la lumière sur une évolution observable depuis les attentats du 11 septembre 2001 au sein des démocraties occidentales : la désignation des musulmans comme une catégorie distincte de citoyens et leur expulsion de l'espace public. L'auteure montre de quelle manière, sous l'action conjuguée des médias et des politiques, parvient à s'installer l'idée que les musulmans des pays occidentaux constituent un danger pour la sécurité des citoyens, un obstacle à l'émancipation des femmes et à la pérennité de la culture nationale.

Sherene Razack entend démasquer la « pensée raciale » (p. 30-35), présente au sein de la classe politique et médiatique, qui perçoit les musulmans comme étant foncièrement différents, antimodernes et potentiellement dangereux. Se mettent en

1. Nous notons d'ailleurs que Sade (1977b : 69-74), homme de lettres, lorsqu'il compose « Adresse d'un citoyen de Paris au Roi des Français » évoquant sa déception devant la fuite du roi à Varennes, écrit : « En agissant comme vous le faisiez, votre nom n'eût inspiré, comme celui des Caligula et des Héliogabale, que l'horreur et l'indignation. » L'alliance entre Sade et Héliogabale, si elle a lieu, semble alors convenir plus aux personnages du romancier qu'à l'homme de lettres engagé qu'il fut, une distinction que ne fait pas ici Marty.

2. Voir, autre autres, Michel Delon – éditeur des œuvres de Sade dans la Pléiade en trois tomes (1990-1995) : « Sade comme révélateur idéologique », *Cahier d'histoire des littératures romanes*, 1981, vol. 5, n° 1, p. 103-112.